

# CURRY VAVART

## APPEL À PROJETS/ Résidences artistiques

ATELIERS TEMPORAIRES/plasticiens  
88 rue Pixérécourt Paris, 20<sup>ème</sup>

**Durée: 3 mois**

**Début de résidence: 02 janvier 2014**

**Date limite d'envoi du dossier: 17 décembre 2013**

Afin de soutenir le développement de projets artistiques et associatifs à Paris, dans le contexte d'un foncier de plus en plus rare et cher, le Collectif Curry Vavart développe la création d'espaces de travail artistique temporaires et mutualisés, installés dans des bâtiments désaffectés destinés à être réhabilités à court ou long terme. Le Collectif Curry vavart est constitué en association, il compte 100 bénévoles et près de 10 000 membres et sympathisants.

En partenariat avec la Ville de Paris, le Collectif Curry Vavart propose à des artistes plasticiens ou collectifs d'artistes des **ateliers privatifs et/ou à partager**.

Des ateliers temporaires sont disponibles dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, quartier Télégraphe, ils sont équipés d'un point d'eau mais n'ont **pas de connexion internet**. L'association souhaite accueillir toutes les disciplines des arts visuels : peinture, sculpture, installation, vidéo, illustration...

MAIRIE DE PARIS



mairie  
paris

20

CONTACT@CURRY-VAVART.COM [WWW.CURRY-VAVART.COM](http://WWW.CURRY-VAVART.COM)

Association AGETA — MDA 20<sup>e</sup> boîte 75 - 1-3, rue Frédérick Lemaître, 75020 PARIS



# MODALITÉS/

La durée de ces accueils est fixée **du 02 janvier 2014 au 31 mars 2014**.

## **Profil des candidats :**

Le programme d'accueil s'adresse à tous les artistes, sans limite d'âge qui peuvent témoigner d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

## **Conditions de l'accueil:**

Les artistes s'engagent par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de 70€ pour l'atelier de 10m<sup>2</sup>, 100€ pour celui de 15m<sup>2</sup> et 200€ pour celui de 30m<sup>2</sup>

Il est important que les artistes se soient familiarisés avec **le projet de l'association**, via notre site internet [www.curry-vavart.com](http://www.curry-vavart.com), afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Les artistes consulteront impérativement la fiche technique des ateliers temporaires proposés et veilleront à ce que les caractéristiques des espaces correspondent à leurs besoins.

## **Date d'admissibilité:**

Les dossiers doivent être envoyés impérativement **avant le 17 décembre 2013** par mail à l'adresse suivante : [contact@curry-vavart.com](mailto:contact@curry-vavart.com) (préciser dans l'objet du mail: Appel à projets Arts plastiques 2014).

La commission de sélection se réunira mi-décembre pour une entrée dans l'atelier **le 02 janvier**.

# DOSSIER DE CANDIDATURE/

## **Ce dossier comprendra :**

- **des visuels (dans la limite de 15 pages en format pdf max 10 Mo)**
- **texte de présentation du projet (10 lignes max), avec, s'il y a lieu, dates d'expositions à venir**
- **CV complet du candidat (ou des candidats pour les collectifs)**

Pour tous renseignements supplémentaires : [contact@curry-vavart.com](mailto:contact@curry-vavart.com)  
(objet: Appel à projet Arts Plastiques 2014/renseignements)

## FICHE TECHNIQUE/

Les ateliers mis à disposition sont situés au **88 rue Pixérécourt 75020 PARIS**. Ils sont situés dans un ancien foyer, propriété de la Ville de Paris, dont les travaux de réhabilitation commenceront en 2014.

Superficie des ateliers proposés: 10, 15 et 30 m<sup>2</sup>

Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche et d'une cuisine commune.

**Attention: pas de connexion internet filaire/wifi disponible.**

Les ateliers se situent **au deuxième étage accessible par escalier** ( pas d'ascenseur ).

Accès restreint: **immeuble gardienné**, accessible 24h/24h sur présentation d'une pièce d'identité.

Visuels des ateliers et des espaces communs :

